

Les défis de l'année 2019

Nous voilà déjà installés dans l'année 2019. Nous aurons l'occasion de faire un bilan complet de l'année 2018 lors de notre prochaine assemblée générale en avril 2019 ; cependant je souhaiterais évoquer de manière rapide l'année passée. 2018 a été une année difficile par divers aspects pour notre association.

Tout d'abord, 2018 a vu la remise en question des projets qui depuis de très nombreuses années structuraient nos activités. En effet, le financement des ASL s'est interrompu au profit d'un autre projet tourné vers l'accueil des primo-arrivants. Par ailleurs, à l'occasion de la rentrée de septembre 2018, les projets Fle et restauration ont été redéfinis afin de les rapprocher du cadre européen commun de référence. Ces changements importants dans la pédagogie mise en œuvre au Cac représentent un travail important.

En 2018, notre association a également dû faire face à une situation inédite ; la vacance simultanée des postes de responsable administrative et de responsable pédagogique. Cette situation a fragilisé de manière importante le fonctionnement de l'association.

Aujourd'hui, la nouvelle équipe en place - Stéphanie Dulong au poste de responsable administrative et du développement et Zoé Perrin en tant que chargée de la pédagogie - déploie toute son énergie pour retrouver un fonctionnement normal.

C'est donc dans l'espoir d'une année meilleure que nous devons aborder 2019.

Les défis pour 2019 sont forts : déployer complètement notre nouvelle pédagogie et stabiliser notre situation tout en retrouvant une certaine forme de sérénité.

Trois mots clés pour 2019 : confiance, détermination et lucidité.

« L'aventure du Cac » doit se poursuivre autour des valeurs que bénévoles et salariées partagent depuis plus de 20 ans mais surtout parce que nous le devons aux personnes que nous accueillons.

Soyons convaincus que nous en sommes les artisans majeurs.

Jean-Roger Hauret-Clos, président du Centre alpha Choisy

Repères

Le 9, c'est la fête. Tous les bénévoles et leurs proches sont invités à la fête organisée le 9 février à partir de 14 heures à l'occasion de l'exposition des peintures et sculptures réalisées par les groupes de primo-arrivants lors des ateliers animés par Jeanne Gauguenot et Jacqueline Lancien. Outre l'exposition elle-même, cette fête qui se déroulera tout l'après-midi commencera par un « repas du monde » (avec des spécialités préparées par les stagiaires eux-mêmes) et se poursuivra à partir de 17 heures par une initiation à la capoeira animée par l'association Liberdade de Vadiar. Attention, cette fête aura lieu au Centre Social 13 pour tous (à proximité immédiate du Cac).

L'AG en avril. La prochaine assemblée générale du Cac aura lieu le 11 avril à 18h. N'oubliez pas de régler votre cotisation à l'association pour pouvoir participer à cette Ag et voter.

Formations pour formateurs. Comment préparer une séquence pédagogique : tel est le thème de la formation proposée aux bénévoles en février. Elle se déroulera en deux parties : la première le mardi 19 février de 10 h à 12h30 et la seconde le mardi 26 février aux mêmes horaires.

Newsletter, le retour. Après plus d'un an d'absence la newsletter fait son retour, sous un format exceptionnellement réduit. Le prochain numéro sortira début mai.

Primo-arrivants : formation intensive



Un groupe de primo-arrivants participant à un atelier d'expression organisé par le Good Chance Theatre

C'est l'une des grandes nouveautés qui marquent l'année 2018-2019 : la mise en place d'actions intensives destinées aux primo-arrivants. Ce projet, financé par la Mairie de Paris et la Direction départementale de la cohésion sociale (préfecture de Paris), s'adresse à des primo-arrivants de plus de 18 ans, allophones, peu ou pas scolarisés et qui ont signé depuis moins de 5 ans un contrat d'insertion républicaine. Ce programme concerne donc des migrants en situation régulière mais a été élargi à ceux qui ont déposé une demande d'asile depuis plus de 6 mois. Soixante-douze stagiaires sont inscrits à cette formation : 45% viennent d'Afrique, les autres se répartissant en parts à peu près égales entre ressortissants de l'Asie, du Maghreb et du groupe Afghanistan, Pakistan, Iran.

La particularité de ce programme est de reposer sur une formation intensive (480 heures par an) et sur une pédagogie adaptée. Soixante-dix pour cent de cette formation repose sur l'apprentissage du français à l'oral et 30% sur la capacité d'utiliser et de comprendre l'écrit sur le calcul, la logique et l'informatique. Concrètement quatre groupes de stagiaires ont été recrutés (deux groupes de niveau A1.1 et deux groupes de niveau A2).

Les primo-arrivants bénéficient de 15 heures de formation par semaine. Ils suivent douze heures de formation à l'oral dispensées par deux salariées en Cdd : Jeanne Gauguenot et Yu-hsien Hung. Ils ont ensuite trois heures

de cours de lecture-écriture assurées par des bénévoles (Dany Magnan, Catherine Coursaget, Régine Fabre et Marie-France Berthault). Par ailleurs, ils peuvent, s'ils en ont besoin, suivre une formation de 1h30 par semaine en calcul et logique (cours fait par Jacques Hausfater).

Cette formation qui se déroule tout au long de l'année est divisée en deux modules : le premier, du 17 octobre au 15 février, est consacré aux thèmes de l'identité et du repérage dans le temps et dans l'espace. Il s'appuie sur des mini-projets (des rencontres interculturelles, des découvertes de moyens d'expression artistique et de lieux culturels). Les stagiaires ont élaboré un projet de fin de module : il s'agit de l'organisation, le 9 février, d'un vernissage des œuvres réalisées en classe.

Le deuxième module de mars à fin juillet permettra d'aborder les thèmes consacrés à la santé, au logement, au travail, à l'administration. Le projet de fin module, réalisé en collaboration avec le réseau Môm'arte, consistera en la réalisation d'un clip vidéo chanté et dansé autour de l'altérité.

Cette première formation intensive pour les primo-arrivants constitue incontestablement un nouveau défi à relever pour le Cac mais elle s'inscrit parfaitement dans l'objectif qu'il poursuit depuis des années : faciliter l'intégration des migrants dans la société.

Repères

Bienvenue aux nouveaux bénévoles...

Le Centre remercie pour leur engagement les nouveaux bénévoles. Il s'agit de François Grimaud, Nicole Vicente, Chantal Chassaing, Valéria Thomassin, Ngo Thu-Huong, Nathalie Spender, Véronique Solignac qui sont formateurs, de Jacqueline Bourguignon, et Dominique Binet qui travaillent à l'accueil et d'Elise Lamerre, qui dispense une aide individualisée à l'insertion professionnelle des stagiaires.

... et aux nouvelles salariées. Il n'est pas trop tard pour souhaiter la bienvenue à Jeanne Gauguenot qui assure la formation des primo-arrivants en tant que salariée avec Yu-hsien Hung, à Zoé Perrin, chargée de la pédagogie et à Stéphanie Dulong, responsable administrative et du développement.

Le Centre hors les murs. Depuis la rentrée certains stagiaires ont pu visiter le musée de l'histoire de l'immigration, découvrir des œuvres de street art du 13^{ème} et se rendre dans un centre de vaccination. Autant de sorties qui s'intègrent pleinement dans le projet pédagogique du Cac et contribuent à l'intégration des migrants. Que les bénévoles qui les organisent en soient remerciés

Iran : quarante ans déjà

Du chah à la République islamique

Qui s'en souvient encore ? C'était le 16 janvier 1979. Chassé par la révolte populaire, le chah d'Iran et sa femme partaient pour un exil sans retour. En février, la République islamique était proclamée. Depuis, l'Iran vit sous un régime combinant une théocratie chiite où le guide de la révolution, Ali Khamenei, désigné par une assemblée d'experts est l'autorité suprême, qui décide des grandes orientations, dirige l'armée, déclare la guerre, chapeaute les services de renseignements, dispose à sa main d'une armée parallèle, les pasdaran qui contrôlent de larges secteurs de l'économie. Son pouvoir n'est que faiblement contrebalancé par ceux du président de la République, Hassan Rohani, élu au suffrage universel et par ceux du Parlement. Aujourd'hui les ambitions nucléaires et balistiques persistantes de l'Iran, son interventionnisme en Syrie pour soutenir le régime de Damas, au Yémen pour appuyer la rébellion houthiste, au Liban pour soutenir le Hezbollah, lui valent l'hostilité d'une bonne partie de la communauté internationale, d'un monde arabe dominé par le sunnisme et d'Israël qui fait de Téhéran son principal ennemi.



Le Chah d'Iran et Farah Diba lors de leur départ pour l'exil en janvier 1979

Nucléaire : de l'accord de 2015 à la crise actuelle



L'Iran s'est engagé à réduire de 50% le nombre de ses centrifugeuses

Conclu en 2015 entre l'Iran, l'Union européenne, les cinq membres permanents du conseil de sécurité (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Chine, Russie) et l'Allemagne, l'accord de Vienne vise à limiter les activités nucléaires de l'Iran, relancées depuis les années 2000. La République islamique s'engage, au terme de cet accord, à limiter le nombre de ses centrifugeuses, son stock d'uranium enrichi et à donner un libre accès à ses installations. En contrepartie des sanctions prises précédemment sont progressivement levées. L'Iran récupère des milliards d'avares gelés et attire de nouveau les investissements étrangers. Mais tout est remis en cause en mai 2018. Donald Trump se retire de l'accord de 2015 malgré l'opposition des autres signataires et prend de nouvelles sanctions. Raisons avancées : contrairement aux conclusions des rapports de l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Iran ne respecterait pas ses engagements en matière nucléaire. Les Etats-Unis dénoncent par ailleurs les activités de Téhéran dans le domaine des missiles balistiques ainsi que son soutien à Damas et à la rébellion houthiste au Yémen. Les sanctions américaines qui s'appliquent, par ricochet à d'autres pays, aggravent la crise économique : le rial perd 50% de sa valeur en quelques mois, les prix des produits de première nécessité flambent, les exportations de pétrole passent de 2,5 millions de barils par jour en avril 2018 à peine plus de 1 million à la fin de l'année. Mais l'Iran semble vouloir se lancer dans une escalade avec les occidentaux comme en témoignent la volonté de produire de l'uranium enrichi à 20% et le projet d'attentat récemment déjoué au Danemark, selon Copenhague. Rien ne permet d'entrevoir à court terme l'issue de cette interminable crise avec l'Iran.

Droits de l'homme : de multiples violations

Ce n'est pas une surprise : le bilan des droits de l'homme en Iran reste désastreux. Il est marqué par les persécutions et les détentions arbitraires des opposants, blogueurs, journalistes, syndicalistes et membres de certaines minorités religieuses, notamment les Baha'is. En 2017, près de 500 personnes ont été condamnées à mort et exécutées, souvent sur la base d'aveux forcés (en particulier pour trafic de drogue). Les femmes doivent être voilées, avoir l'autorisation de leur tuteur masculin pour se marier, pour demander un passeport, voyager. Elles ne peuvent assister aux matchs de football masculins. Les relations homosexuelles entre hommes sont passibles de la peine de mort. Souvent présenté comme modéré, le président Hassan Rohani n'a rien fait pour améliorer la situation des droits de l'homme.

Exécution de mineurs.

Contrairement au droit international l'Iran n'hésite pas à exécuter des mineurs délinquants. Durant les six premiers mois de 2018 quatre mineurs ont ainsi été exécutés. Et ils seraient plusieurs dizaines de mineurs à avoir été condamnés à mort.